



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020-2022

MISSION "DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE"
RESPONSABLE : ARNAULD LECLERC

AVRIL 2023



Sommaire

Avant-propos

Les projets réalisés par la Mission

1- Le processus budgétaire

2- Les plans d'actions NExT 2

3- Les Statuts de Nantes université

4- La Loi de Programmation de la Recherche

5 - La Conférence de développement durable

6 - Le déploiement du projet d'établissement

ANNEXES

La Lettre de mission 2020

La Lettre de mission 2023

AVANT-PROPOS

LA MISSION

Dès juillet 2020, l'Université s'est dotée d'une structure originale et indépendante visant à déployer les conditions d'une démocratie plus active et continue au sein de Nantes Université. La « Mission Démocratie Universitaire » (MDU) que j'ai l'honneur de piloter, est active depuis la rentrée 2020. Comme autorité indépendante, la MDU ne participe pas à la direction de l'établissement Nantes Université. Son activité est encadrée par une première Lettre de mission en 2020 puis une seconde révisée en février 2023 (toutes deux en annexe du présent rapport).

La Mission peut être saisie par toutes les instances élues (CA, Conseil Académique, Conseil de Pôle, Conseil de composante ou d'école membre, Conseil de laboratoire...) et par toutes les autorités décisionnelles (Présidence, directeur(trice) de Pôle, de composante, de laboratoire, directeur(trice) d'école membre sur une base volontaire).

Prise globalement, la Mission poursuit trois fonctions :

- Un rôle de conseil sur le choix d'un dispositif démocratique sur un problème donné ;
- Un rôle d'accompagnement dans le déploiement du dispositif choisi par l'autorité élue en vue de garantir la neutralité des processus mis en œuvre ;
- Un rôle d'animation de la recherche autour des enjeux de démocratie universitaire.

Pour chaque dossier dont elle est saisie, la MDU démarre par des échanges en profondeur avec les acteurs concernés pour cerner les enjeux du dossier sur lequel elle est appelée à intervenir. A partir de la littérature scientifique dédiée à la question démocratique, elle formule des propositions relatives au processus qui peut être mis en place. Cette première phase conduit à un premier rapport remis à l'autorité qui l'a saisie (rapport préalable). L'autorité est alors absolument libre des suites qu'elle entend donner à ce premier rapport. Si le dispositif préconisé est retenu, la MDU accompagne alors le déploiement avec le double souci de garantir la neutralité de la participation de tous les membres de la communauté universitaire et de consolider la légitimité délibérative des décisions prises par les instances élues.

"La philosophie de la Mission Démocratie Universitaire est clairement de conforter la démocratie représentative en déployant des outils démocratiques participatifs ou délibératifs (fort nombreux désormais) comme compléments à l'action des instances élues."

Les deux Lettres de mission de la MDU insistent à juste titre sur ce point central. Une fois le travail de recueil des positions de la communauté universitaire et d'échanges des arguments opéré, la Mission établit un rapport de synthèse sur chaque dossier qui est remis à l'instance élue et qui est public (rapport d'exécution).

BILAN DE 2 ANS D'ACTIVITÉS

Après 2 ans d'activités, la Mission est intervenue sur une dizaine de dossiers lourds et souvent très structurant pour l'établissement Nantes Université. Le présent rapport entend rendre compte pour chaque dossier dont elle a été saisie, des préconisations faites par la Mission et des résultats obtenus par cette activation de processus participatifs et délibératifs.

Redisons ici que la Mission Démocratie Universitaire est agnostique quant aux choix opérés au bout du compte ; ceux-ci relèvent logiquement de la responsabilité politique des élus. En revanche, la MDU est particulièrement sensible à la qualité et à la fluidité des rapports entre la communauté universitaire dans son ensemble et de ses instances de direction. Les premières réalisations dont il est rendu compte ici, sont incontestablement encourageantes. Cependant, nul ne peut ignorer que l'évolution de l'université en France depuis 20 ans au moins pousse à une disjonction grandissante entre les préoccupations des élus et des dirigeants d'une part, le vécu de la communauté universitaire "de base", d'autre part. Les processus préconisés par la MDU visent justement à tenter de combler ce fossé réel en aidant les élus à ancrer leurs décisions sur une légitimité argumentative produite ou partagée par le "terrain". La contribution de la MDU sur ces 2 premières années a été réelle et tangible mais elle n'est évidemment que modeste au regard de l'immensité de la tâche accomplir.



AVANT-PROPOS

INVENTER UN MODÈLE POUR L'AVENIR

Nantes Université, comme toutes les universités françaises, a incontestablement besoin d'inventer un modèle d'université pour l'avenir dans lequel la démocratie universitaire devra jouer un rôle majeur aussi bien à l'échelle locale d'une faculté, d'un institut, d'une école qu'à l'échelle centrale de l'établissement.

"En instituant une "Mission Démocratie Universitaire" - organisme actuellement unique dans le paysage universitaire français -, Nantes Université montre qu'elle a pris conscience de cet enjeu avant les autres universités."

L'activité de cette Mission n'aurait pas été possible sans la confiance entière et réitérée de la Présidente Carine Bernault, du 1er Vice-Président Dominique Averty et du Conseil d'Administration. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés en particulier pour l'indépendance qu'ils nous reconnaissent.

REMERCIEMENTS

Last but not least, le travail de la Mission Démocratie Universitaire mobilise au quotidien de nombreuses personnes et de nombreux services que je veux ici remercier. Manon Damestoy, doctorante travaillant dans le champ de la théorie de la démocratie, est la cheville ouvrière de la Mission depuis ses débuts. Ce rapport, comme tous ceux qui l'ont précédé, lui doit énormément. Je veux publiquement la remercier de son investissement considérable à mes côtés au sein de la Mission.

ARNAULD LECLERC

Responsable de la Mission "Démocratie universitaire"

Pour de très nombreux dossiers, la MDU a mobilisé lourdement la direction de la communication, le cabinet (et singulièrement Julie Roy que je veux remercier de son soutien), la direction générale des services, la cellule des affaires institutionnelles, la Mission transformation écologique... et bien d'autres encore mais aussi l'équipe des vice-président(e)s qui a activement soutenu notre démarche. Les résultats obtenus sont les leurs de même qu'ils sont aussi ceux des membres de la communauté universitaire (enseignants-chercheurs, personnels de soutien de la recherche et de l'enseignement, étudiants) qui ont accepté de participer aux différents dispositifs démocratiques déployés. Qu'ils en soient tous remerciés..

En basculant d'une culture historique de la collégialité (couplée à des inégalités) à une culture de la démocratie, l'université française s'inscrit dans un horizon de sens nouveau, stimulant mais qui demeure largement à construire ou à consolider. Nantes Université explore cette voie en pionnière.

L'implication de chacun sera nécessaire manifestement. Le présent rapport entend vous rendre compte des premiers pas de cette expérience singulière.

Bonne lecture,



LES PROJETS RÉALISÉS PAR LA MISSION

Créée au mois de juillet 2020, la Mission « démocratie universitaire » pilotée par Arnaud Leclerc (Professeur en sciences politiques) peut être saisie par toute instance élue ou toute autorité désignée au sein de Nantes Université, aussi bien par l'équipe de direction, que les conseils, que les directeurs de composante, de laboratoire ou de pôle. C'est ainsi qu'elle a été officiellement saisie à plusieurs occasions au cours des années 2020-2022, voici la liste de ses « réalisations » :



Sept. 2020 Le processus budgétaire

Conseil à la Présidence de l'Université de Nantes : chantier de « démocratisation du processus budgétaire » ou comment réconcilier les acteurs de la communauté universitaire avec les décisions budgétaires.



14 sept.- 18 déc. 2020 Les plans d'actions NEXt 2

Organisation et animation d'une consultation de l'ensemble des instances élues de l'Université de Nantes sur le plan d'actions NEXt 2 et le plan d'actions NEXt 2 précisé suite aux demandes du Ministère.



19 Janv.-21 Fév. 2021 Les Statuts de Nantes université

Organisation et animation de la première consultation élargie à l'ensemble de la communauté universitaire autour de la rédaction et l'adoption des Statuts de la nouvelle université : via une plateforme en ligne.



27 Mai-30 Juin 2021 La Loi de Programmation de la Recherche

Organisation et animation via une plateforme en ligne d'une consultation élargie autour des articles 4, 5 et 9 de la Loi de Programmation de la recherche dont la mise en œuvre est laissée à l'appréciation des établissements de l'ESR.



2021-2022 La Conférence de développement durable

Conseil au nouvel établissement concernant la création d'une Conférence de développement durable, sa composition et son fonctionnement.



17 Av.-31 Mai 2022 Le projet d'établissement

Organisation et animation via une plateforme de participation en ligne, d'une consultation élargie autour de la mise en œuvre et déclinaison du projet d'établissement Nantes université.



La démocratisation du processus budgétaire

Sept. 2020

Saisine de la Mission par l'équipe de direction : Conseil à la Présidence de l'Université de Nantes : chantier de « démocratisation du processus budgétaire » ou comment réconcilier les acteurs de la communauté universitaire avec les décisions budgétaires.

LES PRÉCONISATIONS DE LA MISSION : DES OBJECTIFS ET UN CHANTIER D'AMPLEUR À MOYEN/LONG TERME



Le chantier de « démocratisation du processus budgétaire » est considérable par son ampleur. En l'état, très peu d'acteurs de la communauté universitaire se sont saisis de cet enjeu ou ont révélé un intérêt marqué pour ce sujet. Une université qui revendique la démocratie comme valeur constitutive doit donc instaurer un dialogue interne plus ouvert qui vise :



Une appropriation plus large des enjeux financiers de l'université par les acteurs de la communauté universitaire malgré le caractère complexe du dossier ;



Un processus de décision budgétaire plus transparent qui induit un partage des raisons des choix opérés par les instances ;



La prise en charge d'une dimension prospective plus forte (trajectoire financière de l'établissement) traduisant les priorités politiques de l'établissement.



Le chantier de « démocratisation du processus budgétaire » implique 3 éléments clés qui doivent être lissés dans le temps :



La refonte de l'outil de préparation et de concertation sur le budget et les trajectoires financières c'est-à-dire l'instauration d'une Commission des Finances ;



La refonte du modèle d'allocation des moyens au sein de l'Université de Nantes ;



Le fonctionnement de l'ensemble en régime de croisière mais aussi en situation de tensions sous l'angle démocratique.

Réconcilier les acteurs de la communauté universitaire avec les décisions budgétaires – singulièrement lorsque celles-ci répliquent un sous-financement de l'enseignement supérieur et de la recherche – est un objectif qui ne peut pas être réalisé à court terme. Il s'agit a minima d'un objectif couvrant l'ensemble du mandat à venir, seul horizon qui fasse sens.

Le schéma d'ensemble semble devoir être envisagé en **2** phases :



LA PHASE D'ÉLABORATION devrait logiquement conduire jusqu'à la fin de 2021 de manière à ce que l'ensemble des éléments soient prêts pour l'année 2022 qui sera aussi la première année de Nantes Université :



La Commission des finances devrait logiquement être établie aux débuts de l'année 2021 ;



Le modèle d'allocation des moyens devrait être fixé durant le premier semestre 2021 de manière à ce qu'il puisse déjà être testé lors du DOB de juillet 2021 (budget 2022) ;



La « transposabilité » du dispositif au sein de Nantes Université devra être interrogée en amont.



LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE devra être préparée durant le second semestre 2021 de manière à entrer en phase opérationnelle en 2022. Un processus d'évaluation du dispositif pour éventuellement procéder à des ajustements sera nécessaire. On se bornera ici à énoncer quelques pistes possibles d'accompagnement du processus.



Phase test et retours d'expériences : Le déploiement d'un nouveau système d'allocation des moyens repose sur plusieurs conditions fondamentales : chaque niveau de l'Université doit pouvoir être assuré quant à la qualité des outils d'administration du budget et d'un personnel adéquat ;



Régulation des tensions : La procédure d'exécution du budget doit prévoir l'éventualité de désaccords persistants en particulier en période de tensions budgétaires. Un possible outil de régulation serait d'instaurer un « droit d'alerte » au bénéfice des conseils de pôles (ou des directions pour les structures fédératives hors pôles). Par symétrie, la Présidence de l'Université doit également bénéficier d'un droit d'alerte si elle constate une dérive financière d'un pôle ou d'une structure hors pôle. Un tel droit d'alerte pourrait être également accordé aux composantes et aux laboratoires à destination du Conseil de pôle qui décide de la répartition des crédits entre les structures."

Ces recommandations ont été formulées en ces termes dans un rapport de 11 pages (plus complet et détaillé) à l'attention de la Présidence et de la Vice-présidence de l'Université de Nantes en septembre 2020.



Les plans d'actions NEXT 2

14 sept.- 18 déc. 2020

Saisine de la Mission par la Présidence : Organisation et animation d'une concertation de l'ensemble des instances élues de l'Université de Nantes sur le plan d'actions NExT 2 et le plan d'actions NExT 2 précisé suite aux demandes du Ministère.

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

"Début juillet 2020, le paysage universitaire de Nantes fut profondément renouvelé à la fois par l'élection d'une nouvelle présidente de l'Université, d'un nouveau directeur de l'École Centrale et par la désignation d'un nouveau directeur général du CHU. Dès le début juillet, des discussions constructives furent menées entre les partenaires de l'I-Site NExT pour évaluer l'aptitude à mener à bien ce projet après sa suspension.

L'idée retenue par les partenaires fut d'écrire un plan d'actions schématique – volontairement non finalisé – de manière à permettre aux communautés de s'exprimer.

Dès le 1er juillet, la nouvelle présidente de l'Université de Nantes - Carine Bernault - a saisi la mission « Démocratie Universitaire » pour proposer des modalités de débat et de participation au projet plus global de construction d'une nouvelle université à Nantes incluant les écoles, un institut de recherche, le CHU et l'Université. Cette réflexion devait tenir compte d'un impératif : l'État exigeait l'adoption d'un plan d'actions NExT 2 pour le 16 octobre afin que les partenaires réitérent publiquement leur engagement de 2016 dont celui de construire un nouvel établissement en commun.

Le premier temps des débats collectifs autour de la création de Nantes Université a donc été consacré au Plan d'actions NExT 2 (puis plan d'actions NExT 2 précisé), c'est-à-dire d'abord et avant tout à la recherche de moyens financiers pour engager la construction de Nantes Université.

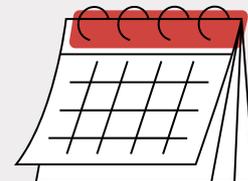
A ce stade, l'enjeu premier était de permettre au conseil d'administration de l'Université d'opérer un choix éclairé en s'appuyant sur un large éventail de visions, d'arguments et de contre-arguments de l'ensemble des instances élues de l'Université et des responsables de composantes comme des laboratoires de recherche. "

Arnauld LECLERC, Responsable de la mission

LA DÉMARCHE RETENUE ET LE CALENDRIER

Une consultation des instances élues de l'Université

Entre le 14 septembre et le 18 décembre 2020, la Mission « Démocratie universitaire » a organisé la consultation de l'ensemble des instances élues de l'Université de Nantes autour du plan d'actions NExT 2 proposé par l'Université et ses partenaires de l'I-Site.



- Lors de sessions de travail propres à chaque instance, les élus ont été invités à s'exprimer sur le nouveau plan d'actions de l'I-Site NExT et formuler des amendements à ce document de travail. Ils étaient par ailleurs invités à identifier, dès cette étape, les points de vigilance pour l'avenir et la création du nouvel établissement.

- Ces différentes consultations ont donné lieu à la rédaction d'un rapport par la Mission faisant le compte-rendu de l'ensemble des discussions, des amendements déposés et des points de vigilance exprimés par les élus. Sur la base de ce rapport présenté par l'équipe présidentielle, les discussions avec les partenaires de l'I-Site ont alors permis de construire une version « finalisée » (amendée) du plan d'actions, soumis au vote du conseil d'administration le 16 octobre 2020.

- En retour au plan d'actions finalement adopté par le conseil d'administration le 16 octobre, l'État se félicitait, dans un courrier du 2 novembre, notamment de « l'intégration d'écoles ou d'instituts » et de « la place renouvelée de Centrale Nantes ». Il demandait néanmoins de revoir le calendrier proposé et de préciser le document sur certains points concernant « la manière dont les établissements composantes s'inscrivent dans la stratégie de la future université » et « la structuration » de cette dernière. A nouveau, la présidente Carine Bernault a souhaité que les élus puissent s'exprimer sur ce document précisé et formuler des remarques qui seront portées à la connaissance des autres établissements impliqués dans le projet. Elle a donc sollicité la mission afin qu'elle puisse animer une nouvelle consultation des instances sur un plan d'actions précisé. Finalement adopté en Janvier 2021 par le CA.

14/09

Équipe de direction

19/09

Conseil des directeurs de composantes

21/09

Conseil universitaires des relations internationales (CURI)

22/09

Comité technique d'établissement (CTE)

23/09

Conférence des directeurs d'unités de Recherche

24/09

Commission formation et vie universitaire (CFVU)

25/09

Conseil d'administration (CA)

25/09

Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)

28/09

Commission Recherche (CR)

16/10

Vote du Conseil d'administration

15/12

Préfigurateurs de pôles, Conseil des directeurs de composantes, Conférence des directeurs d'unités de recherche

16/12

CFVU, CR, CURI

17/12

CHSCT, CTE

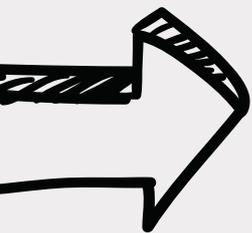
18/12

Conseil d'administration

JANVIER

Vote du Conseil d'administration

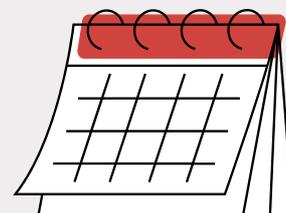
RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE



Un plan d'actions précisé, amendé et adopté

À l'issue de ces débats, la mission démocratie universitaire adressa un rapport à la Présidente sur lequel elle s'appuya lors de derniers *échanges avec l'ensemble des établissements* le 21 décembre, échanges suivis d'un vote favorable au conseil d'administration début janvier 2021 avant la transmission du plan d'actions NEXT 2 précisé à l'État.

En quelques chiffres...



Bilan du responsable de la mission

« Plus de 210 responsables de Nantes Université ont participé à ces réunions. Ils ont pu s'exprimer sur ce plan d'actions NExT 2, proposer des amendements et ainsi enrichir le texte initial ou encore mettre en garde et souligner des « points de vigilance » pour l'avenir. Il faut ici saluer l'engagement de l'ensemble de ces responsables et la qualité de leurs contributions pour améliorer ce texte initial.





L'exercice de la consultation des responsables révèle une extrême diversité de positions sur le sujet de Nantes Université qui a plus retenu l'attention que le plan d'action NExT parce qu'il suscite plus de demandes d'informations, d'interrogations, de doutes voire même de peurs pour certains collègues. Chacun a compris que NExT était un accélérateur financier mais que le projet d'ampleur serait Nantes Université qui doit être revisité et discuté avec l'ensemble de la communauté universitaire.

L'équipe présidentielle a présenté ces matériaux aux partenaires de l'I-Site NExT afin de construire avec eux une version plus finalisée soumise au vote du conseil d'administration. Une grande partie des amendements proposés s'y retrouve attestant ainsi de l'utilité de ce premier processus de participation et d'enrichissement de ces premiers actes.»

Arnauld LECLERC

Responsable de la Mission "Démocratie universitaire"



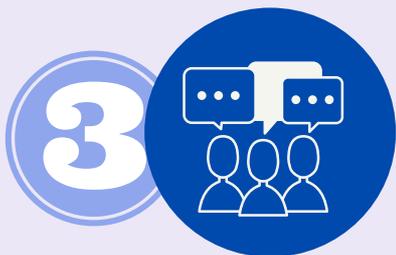
Les documents de la 1ère consultation NExT 2

- [Lire le rapport de la Mission « Démocratie Universitaire](#) (accès intranet)
- [Lire la Version 0 du plan d'actions NExT 2](#) (accès intranet)
- [Lire la version amendée du plan d'actions NExT 2](#)
- [Page consacrée à la consultation](#)
- [Entretien avec Carine Bernault](#)



Les documents de la 2nd consultation NExT 2

- [Lire le plan d'actions NExT 2 précisé \(version finale du plan d'actions\)](#)
- [Page consacrée à la consultation](#)



Les Statuts de Nantes université

19 Janv.-21 Fév. 2021

Saisine de la Mission par la Présidence : Organisation et animation de la première consultation élargie à l'ensemble de la communauté universitaire autour de la rédaction et l'adoption des Statuts de la nouvelle université : via une plateforme en ligne.

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

"Les discussions organisées autour du plan d'actions NExT 2 étaient la première étape d'une large consultation préalable à la constitution du nouvel établissement expérimental. Suite à cette première étape, la présidente de l'université de Nantes a saisi la Mission « Démocratie Universitaire » du projet de création de l'établissement public expérimental Nantes Université. Immédiatement, le principe d'une consultation ouverte à l'ensemble de la communauté, permettant l'expression de contre-arguments, a été arrêté.

Dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID 19 et la priorité donnée aux activités à distance, la consultation ne pouvait s'opérer que par voie électronique via une plateforme dédiée et sécurisée. Nous avons proposé le prestataire Cap collectif reconnu comme expert sur le terrain de la démocratie participative et de la consultation citoyenne.

Du 18 janvier au 21 février 2021, l'ensemble de la communauté universitaire a donc été invité à participer à une consultation sur le projet de statuts de Nantes Université.

Il s'agissait là d'une première expérience de ce type pour l'université de Nantes. Rappelons qu'une plateforme de consultation à distance ne s'inscrit pas dans une logique quantitative visant à établir une vérité chiffrée sur l'état de la communauté universitaire dans son ensemble. Elle n'est pas un référendum à distance. Ce type d'outil s'inscrit surtout dans une logique qualitative ;

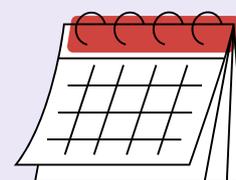
il permet d'identifier les points qui font l'objet d'un accord ou d'un soutien, ceux qui font l'objet d'interrogations, ceux qui suscitent des objections ou des oppositions. La plateforme permet également d'opérer un relevé des arguments échangés par les uns et les autres. En ce sens, il s'agit d'abord d'un outil au service des instances élues pour qu'elles puissent prendre des décisions sur la base d'une connaissance argumentative consolidée. "

Arnauld LECLERC, Responsable de la mission

LA DÉMARCHE RETENUE ET LE CALENDRIER

Une consultation élargie de la communauté via une plateforme en ligne après des années de discussions entre établissements partenaires

Au titre d'expérimentation démocratique, la Mission "démocratie universitaire" préconisa l'utilisation d'une plateforme participative en ligne afin de consulter l'ensemble de la communauté universitaire sur la rédaction et la validation des statuts du nouvel établissement : Nantes Université. L'école d'architecture ainsi que l'école des beaux-arts ont également pris part à cette consultation en ligne.



Saisie par la Présidente de l'Université, la démarche retenue par la Mission « Démocratie universitaire » a été celle d'une consultation élargie de l'ensemble de la communauté universitaire via une plateforme en ligne (justifiée également par la situation sanitaire).

Cette consultation en ligne poursuivait un triple objectif, à savoir, que tous les étudiants et personnels puissent à la fois s'informer, contribuer et réagir :

- **S'informer** sur le contenu des statuts et comprendre la raison d'être de ce texte qui peut souvent paraître d'accès difficile
- **Contribuer** à la rédaction des statuts, pour ceux qui le souhaitent, en formulant des propositions argumentées, en proposant des idées nouvelles
- **Réagir** aux propositions qui sont faites en exprimant ainsi leurs préférences ou leurs réserves

Organisée entre le 18 janvier et le 21 février 2021, la consultation s'est également accompagnée de plusieurs *webinaires d'information* à destination de la communauté – pour faciliter la compréhension de la plateforme, de sa prise en main mais aussi de la compréhension du sujet discuté plutôt technique.

18/19

Co-construction des projets de pôles et de la gouvernance du futur établissement

OCT. 19

Approbation des statuts par tous les établissements sauf Centrale Nantes

SEP. 20

Rebond et lancement d'un nouveau projet avec l'Univ. Nantes, Centrale, le CHU, l'Inserm, l'IRT Jules Verne, l'École natio. supérieure d'architecture, l'École des Beaux-arts

OCT.20
FEV.21

Adoption du plan d'actions NExt 2

JAN.21
FEV.21

Consultation sur le projet de Statuts

AVR. 21

Vote des statuts Nantes Université

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHÉ

Des statuts amendés et adoptés

925 personnels et étudiants se sont inscrits à la plateforme. 236 d'entre eux ont contribué activement en formulant un total de 3 641 vœux et 476 avis. Toutes les contributions ont été analysées et de nombreuses évolutions directement liées à cette consultation ont été apportées aux statuts. Une version consolidée a été partagée avec les futurs membres de Nantes Université et transmise au Ministère. La version finale des statuts a finalement été soumise et approuvée par les instances de tous les établissements durant l'année 2021. (Avril 2021 pour le conseil d'administration de l'Université de Nantes).

En quelques chiffres...



Bilan du responsable de la mission

« 925 personnes se sont inscrites sur la plateforme pour participer à cette consultation. Cette participation globale peut être appréciée au regard d'expérimentations démocratiques voisines comme Lyon2 (817 participants) ou Rennes (977 participants). La participation sur le projet Nantes Université s'inscrit donc dans le haut des dispositifs de consultation déployés par les universités.

L'une des fonctions de la plateforme participative était de permettre une information des communautés sur le projet de statuts de Nantes Université. Dans ce cadre, 689 personnes se sont inscrites mais n'ont pas contribué ni par des vœux, ni par des avis. Incontestablement, l'objet soumis à la consultation comportait une dimension éminemment technique. Celle-ci a sans doute à la fois suscité une demande importante d'information mais a également pu intimider une partie de la communauté mobilisée.

La participation contributive représente 236 personnes inscrites qui ont contribué activement à la plateforme : elles ont formulé un total de 3 641 vœux (d'accord, pas d'accord, mitigé), 476 avis (sur des amendements, des arguments « pour » ou des arguments « contre ») et 154 soutiens aux réponses issues de la Présidence.

A partir d'une consultation de ce type, on peut dresser une sorte de cartographie des points discutés et des arguments avancés par les uns et les autres. Trois situations différentes ressortent : d'une part, des articles qui ont été soutenus fortement avec une participation importante comme par exemple le préambule sur les valeurs de Nantes Université ou l'article sur les missions de cet établissement ; d'autre part, des dispositions qui ont suscité des interrogations ou des demandes mineures de correction comme, par exemple, l'article sur les missions des pôles.

Enfin, il existe des dispositions qui ont suscité des objections plus frontales comme l'article sur la nomination du directeur de pôle ou celui sur la composition des conseils de pôles. Notons aussi que les étudiants ont surtout demandé une place plus grande dans les instances de l'université, à l'échelle des pôles comme des instances centrales.

Globalement, il s'agit d'une logique plus qualitative que quantitative. Ce n'était pas un référendum mais un outil pour éclairer les membres du conseil d'administration qui devront prendre la décision au bout du compte. D'une manière générale, le travail de la mission démocratie universitaire est de consolider la dimension argumentative du débat démocratique pour faciliter le travail des instances élues. Il revient ensuite aux élus et à la présidence de l'université de se saisir de ce diagnostic pour enrichir le projet initial mais cela relève d'une responsabilité politique qui n'est pas la nôtre »

Arnauld LECLERC, responsable de la Mission "Démocratie universitaire"



Les documents de la consultation

- [Page consacrée à la consultation](#)
- [Plateforme de participation en ligne \(attention, plateforme commune à la consultation LPR et au projet d'établissement\)](#)
- [Rapport de la Mission démocratie universitaire](#)
- [Propositions issues de la consultation et réponses de l'équipe de direction](#)
- [Version consolidée des statuts transmise au MESRI](#)



La Loi de Programmation de la Recherche

27 Mai-30 Juin 2021

Saisine de la Mission par la Présidence : Organisation et animation via une plateforme en ligne d'une consultation élargie autour des articles 4, 5 et 9 de la Loi de Programmation de la recherche dont la mise en œuvre est laissée à l'appréciation des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

"La loi de programmation pour la recherche 2021-2030 a été publiée le 24 décembre 2020 après d'importantes contestations dans l'espace public au printemps et à l'automne 2020.

Cette loi comprend 48 articles qui sont, pour l'essentiel, des dispositions obligatoires pour les universités et les instituts de recherche. Cependant 3 articles (les plus emblématiques et les plus discutés) sont soumis à un choix pour chaque université française. Il s'agit:

- *du dispositif de chaire de professeur junior (article 4),*
- *du recrutement hors CNU (article 5) et,*
- *de l'instauration du CDI de mission scientifique (article 9).*

La présidente de l'université de Nantes a très tôt saisi la Mission « Démocratie Universitaire » afin de réfléchir à l'organisation d'un débat interne à l'Université sur les 3 sujets soulevés par la loi. La Mission a préconisé un double dispositif avec d'un côté, une plateforme électronique de consultation ouverte à tous les personnels de l'Université et, d'un autre côté, des réunions visant à consulter l'ensemble des instances centrales de l'université (directeurs de composantes, directeurs de laboratoires, préfigurateurs de pôles, Commission de la Recherche, Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, Commission universitaire des relations internationales, Comité technique d'établissement et Comité d'hygiène et de sécurité)."

Arnauld LECLERC, Responsable de la mission

LA DÉMARCHE RETENUE ET LE CALENDRIER

Une consultation élargie de la communauté via une plateforme en ligne et l'organisation de discussions avec les instances élues de l'Université

La plateforme électronique de consultation était le même dispositif que celui expérimenté pour le débat sur les statuts de Nantes Université. Le même système de garanties maximales a été mis en œuvre. La Mission a simplement demandé à la société Cap Collectif d'expérimenter un nouvel outil permettant aux participants de s'exprimer longuement (sans limite de caractères). La plateforme a été ouverte du 27 mai au 30 juin 2021. Les consultations des instances centrales ont eu lieu durant la seconde quinzaine de juin 2021.

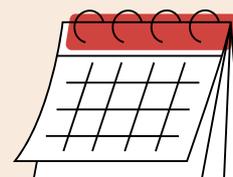
Au regard de la technicité du sujet et de son importance pour l'ensemble de communauté, la Mission a préconisé un double dispositif s'étendant du 27 mai au 30 juin 2021 :

1. Une plateforme électronique de consultation ouverte à tous les personnels de l'Université ouverte du 27 mai au 30 juin.

2. Des réunions visant à consulter l'ensemble des instances centrales de l'université (directeurs de composantes, directeurs de laboratoires, préfigureurs de pôles, Commission de la Recherche, Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, Commission universitaire des relations internationales, Comité technique d'établissement et Comité d'hygiène et de sécurité) du 21 au 24 juin 2021.

Sur la base des avis et arguments recueillis sur la plateforme mais aussi des discussions menées avec l'ensemble des instances centrales de l'Université, la Mission a produit un rapport à l'été 2021 sur lequel la Présidence puis le Conseil d'administration ont pu s'appuyer pour décider de la mise en œuvre (ou non) des trois articles de la LPR soumis à la consultation.

Le Conseil d'administration s'est ainsi prononcé le 17 septembre 2021 à ce sujet.



27/05/21

Lancement de la consultation en ligne

03/06/21

Webinaire de présentation de la plateforme animé par Arnauld Leclerc

21-24/06/21

Débats avec les instances centrales animés par Arnauld Leclerc

30/06/21

Clôture de la consultation en ligne

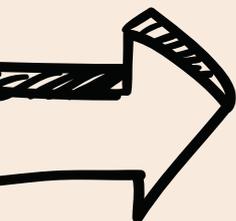
AOÛT 2021

Rapport de la Mission démocratie universitaire

17/09/21

Vote du Conseil d'administration

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE



Le rejet majoritaire des articles respecté

S'appuyant sur les résultats de la consultation et le rapport établi par la mission démocratie universitaire ainsi que des différents débats menés au sein des instances, les membres du conseil d'administration se sont prononcés sur ces dispositions le vendredi 17 septembre 2021. A l'unanimité moins une voix, ils ont décidé de :

- Ne pas mettre en œuvre l'article 4 - Chaire de professeur junior
- Ne pas mettre en œuvre l'article 5 - Dispense de qualification CNU pour le recrutement des enseignants-chercheurs et l'article 9 - Contrat à durée indéterminé de mission scientifique, *au cours de l'année 2021-2022* considérant que ces dispositifs ne sont pas satisfaisants en l'état et que les discussions doivent se poursuivre pour les préciser.

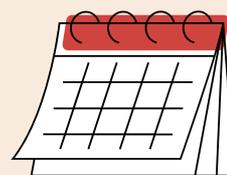
En quelques chiffres...



1181
INSCRITS

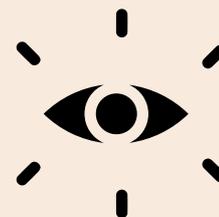
34

JOURS DE
DISCUSSION



258
PARTICIPANTS
ACTIFS

348
PARTICIPANTS



1072
AVIS



247
ARGUMENTS

Bilan du responsable de la mission

"La plateforme électronique de consultation était le même dispositif que celui expérimenté pour le débat sur les statuts de Nantes Université. Le même système de garanties maximales a été mis en œuvre. La Mission a simplement demandé à la société Cap Collectif d'expérimenter un nouvel outil permettant aux participants de s'exprimer longuement (sans limite de caractères). La plateforme a été ouverte du 27 mai au 30 juin 2021. Les consultations des instances centrales ont eu lieu durant la seconde quinzaine de juin 2021.

L'ensemble de la consultation a permis de dresser une cartographie complète des arguments déposés/avancés par la communauté. Cette cartographie était d'abord un outil au service des instances élues pour qu'elles puissent prendre des décisions sur la base d'une connaissance argumentative consolidée. Les matériaux du rapport de la Mission ont été présentés au Conseil d'Administration de l'Université qui décida de la position de l'établissement pour les années à venir sur ces trois sujets au cours du mois de septembre 2021.

Cette consultation a permis à près de 348 collègues d'exprimer leurs avis ou consulter les discussions mais aussi s'informer sur les articles soumis à l'avis de la communauté. Les participants actifs ont ainsi formulé près de 1072 avis et 247 arguments au cours des 34 jours de la consultation en ligne.

La Mission « Démocratie Universitaire » remercie vivement les 348 collègues qui ont accepté de participer à la consultation sur la plateforme électronique et les 120 responsables qui ont participé aux réunions des instances centrales juste avant l'été. »

Arnauld LECLERC

Responsable de la Mission « Démocratie universitaire »



Les documents de la consultation

- [Page consacrée à la consultation LPR](#)
- [Plateforme de participation avec propositions déposées \(Attention, plateforme commune avec la consultation « Statuts de Nantes Université » et le projet d'établissement\).](#)
- [Rapport de la Mission « Démocratie universitaire »](#)
- [Dossier d'accompagnement de la consultation – informations aux participants sur le contenu de la Loi de programmation de la recherche](#)



La Conférence de développement durable

2021-2022

La mission "démocratie universitaire" accompagne la mise en place de cette nouvelle instance consultative, pensée comme une conférence citoyenne qui aura pour mission d'impulser, interpeller, conseiller et évaluer la cohérence des actions de Nantes Université par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Saisie par l'équipe de direction dès le printemps 2021, la Mission a accompagné durant de nombreux mois le groupe de travail inter-établissements chargé d'imaginer cette Conférence. Elle a, dans ce cadre, formulé de nombreuses propositions concernant à la fois : l'organisation, la composition et la nomination de ses membres, mais aussi, les attributions de la Conférence. Elle s'est pour cela, appuyée sur une étude comparative à l'échelle internationale.



Plus d'infos sur la Conférence !

PRÉCONISATIONS CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Mission préconisait la création d'une Conférence pensée sur le modèle des conventions citoyennes. Elle prévoyait ainsi :

- La nomination d'un président de la Conférence (garantissant le lien avec la Présidence de l'université)
- L'existence d'une Conférence plénière chargée de décider
- La création de groupes de travail thématiques pour organiser son travail
- La constitution d'un réseau de référents à l'échelon "local" pour faire le lien avec le terrain



Au titre d'expérimentation démocratique, la Mission préconisait un mode de désignation des membres original basé sur le tirage au sort intégral, en conservant cependant :

- Une logique paritaire Femme/Homme
- Une logique paritaire étudiants/personnels
- La représentation de l'ensemble des établissements et services



PRÉCONISATIONS CONCERNANT LES ATTRIBUTIONS DE LA CONFÉRENCE



L'étude comparative effectuée par la Mission met en lumière des missions récurrentes dans les conférences existantes, recommandées également par la Mission, à savoir :

- Élaborer et proposer aux instances décisionnelles un plan stratégique centré sur les ODD
- Évaluer l'avancée de l'Université (rapport annuel)
- Travailler sur des indicateurs pertinents
- Interpeller les instances pour intégrer la dimension ODD dans d'autres politiques menées.
- Utiliser des dispositifs participatifs notamment vis-à-vis des étudiants.



Déploiement du projet d'établissement

17 Av.-31 Mai 2022

Saisine de la Mission par la Présidence : Organisation et animation via une plateforme de participation en ligne, d'une consultation élargie autour de la mise en œuvre et déclinaison du projet d'établissement Nantes université.

LES ENJEUX DE LA DÉMARCHE

"La Mission a d'abord analysé les demandes de Nantes Université. Plusieurs consultations étaient, au départ, envisagées mais il nous a semblé important de ne pas sur-solliciter les membres de la communauté universitaire et donc de tout regrouper en une seule opération.

L'idée générale est de poser des questions à fort impact à la communauté de manière à ce que celle-ci puisse proposer des actions concrètes permettant de concrétiser le projet d'établissement et nourrir les nombreux projets en cours :

la lettre d'orientation stratégique, la contractualisation avec l'État, certains appels à projets transversaux, etc. Différents groupes de travail ont formulé les questions en partant des objectifs que Nantes Université s'est assignée (autour de 12 thématiques pour les personnels et 9 pour les étudiants). Ces questions ont ensuite été validées par le directoire de Nantes Université. Sur le plan de la méthode, nous nous sommes inspirés de plusieurs démarches voisines menées dans des universités françaises (dont celle de Strasbourg).

L'enjeu majeur était que la communauté de Nantes université dans son ensemble puisse contribuer à la déclinaison opérationnelle des objectifs de l'établissement.

Chacun devait pouvoir contribuer librement en fonction des sujets qui l'intéressent. La participation pouvait aussi être collective. A chaque question, la communauté universitaire pouvait soit formuler une action à travers une contribution, soit appuyer ou contester une proposition déjà écrite."

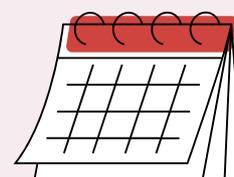
Arnauld LECLERC, Responsable de la mission

LA DÉMARCHE RETENUE ET LE CALENDRIER

Une consultation élargie de la communauté Nantes université via une plateforme en ligne et préparée par des Groupes de travail

Nantes Université a souhaité cette consultation pour associer l'ensemble de sa communauté au déploiement de son projet pour les cinq années à venir. Elle avait pour objectif de recueillir les idées autour de grands sujets stratégiques pour concrétiser le projet d'établissement et nourrir les nombreux projets structurants en cours.

La plateforme a été ouverte aux personnels et étudiants de l'ensemble des établissements membres de Nantes Université du 7 avril au 31 mai inclus.



Souhaitant recueillir *l'avis de la communauté sur un ensemble de grands sujets stratégiques*, la mission "démocratie universitaire" a préconisé l'organisation d'une seule grande consultation en ligne du 7 avril au 31 mai 2022 :

1. Préparée par une *dizaine de groupes de travail pilotés par les différents vice-présidents* de Nantes Université, la consultation s'est déclinée autour d'une dizaine de grandes thématiques stratégiques déclinées en questions (différentes pour les étudiants et personnels). *Les questions ont été validées par le Directoire.*

2. Intégrées à la plateforme consultative de la Mission, les thématiques et questions ont été soumises à l'ensemble de la communauté de Nantes université du 7 avril au 31 mai pour permettre l'expression la plus large. La nouvelle configuration choisie permettant de réelles discussions entre participants pouvant formuler des avis, arguments, réponses....

L'ensemble des propositions formulées ont été regroupées dans le rapport exhaustif publié par la Mission avant l'été 2022. Ce rapport a pour objectif d'alimenter au cours de l'année 2022-2023 (et ensuite), les grands projets de l'université et réponses aux appels nationaux et internationaux. Il a permis au début de l'année académique 2022-2023, d'alimenter la Lettre d'Orientation Stratégique de l'établissement.

HIVER 22

Travail des Groupes de travail thématiques

Élaboration des questions en lien avec la Mission et l'équipe de Direction

Validation des questions par le Directoire

**07/04/22
31/04/22**

Consultation en ligne de la communauté Nantes université

06/2022

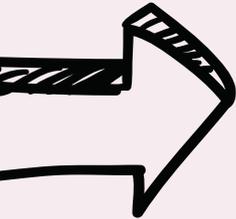
Rapport de la Mission démocratie universitaire

AUT. 22

Présentation du Rapport devant les instances centrales

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE

Un intérêt certain et certaines craintes exprimées



Utilisée pour la 3ème fois pour certains établissements, pour la 1ère fois pour d'autres, la plateforme mise en place semble désormais être un outil intégré par une large part de la communauté qui a su s'en saisir parfaitement pour à la fois proposer, discuter et voter. Si quelques ajustements restent à opérer, cet outil a montré qu'il pouvait être employé comme un espace de dialogue entre les membres de la communauté et la direction de l'établissement - les suites données par l'équipe de direction aux propositions formulées devront conforter cet espace. Car, cette consultation a également permis de mettre en lumière quelques préoccupations de la communauté (essentiellement des personnels), autour de grands sujets, en première ligne desquels figurent la question des Ressources Humaines, du Budget et du Dialogue Social.

En quelques chiffres...



Bilan du responsable de la mission

"La Mission Démocratie Universitaire livre dans ce rapport, un compte rendu exhaustif de l'ensemble des contributions répertoriées et propose une analyse d'ensemble.

En deux mois, 1156 membres de la communauté ont pris part à la consultation, en proposant des actions, formulant des avis ou encore en consultant la plateforme. Au-delà du nombre important de participants, la nature même de la participation - 475 propositions et 225 arguments - montre la capacité de ce mode de consultation à générer de vraies discussions au sein de la communauté et remplit ainsi le rôle délibératif/argumentatif attendu de cette démarche.

Cette consultation a ainsi permis à la communauté d'exprimer son avis, mais aussi ses attentes et ses craintes concernant le déploiement du projet d'établissement.

Au-delà, elle construit un réel espace de dialogue entre les membres de la communauté entre eux et avec la direction.

Il appartient désormais aux instances de Nantes Université et à l'équipe de direction de se saisir de tous ces matériaux pour alimenter les différents outils de déploiement du nouvel établissement. Si certaines actions ne sont pas retenues, il reviendra à la Présidence de Nantes Université d'expliquer pourquoi en répondant aux participants. Il s'agit donc à la fois d'initier une participation très large à la réalisation de Nantes Université mais aussi de construire un nouvel espace de dialogue entre les dirigeants et la communauté de Nantes Université dans son ensemble.»

Arnauld LECLERC

Responsable de la Mission « Démocratie universitaire »



Les documents de la consultation

- [Page consacrée à la consultation sur le déploiement du projet d'établissement](#)
- [Plateforme de participation avec propositions déposées \(Attention, plateforme commune avec la consultation « Statuts de Nantes Université » et celle consacrée à la LPR\).](#)
- [Rapport de la Mission « Démocratie universitaire »](#)



ANNEXES

LETTRES DE MISSION 2020 ET 2023



Nantes, le 15 juillet 2020

La Présidente

Monsieur Arnauld Leclerc
MSH
5 allée Jacques Berque
BP 12105
44021 Nantes Cedex

N/Réf. : 2020-07/CB/SD/039

Objet : Lettre de mission - Mission Démocratie Universitaire

Monsieur le Professeur, Cher Arnauld,

Le projet de création de Nantes Université porté par les élu(e)s « Notre Université Demain » constitue une formidable opportunité pour repenser notre démocratie universitaire. Je suis convaincue qu'il est nécessaire de la vivifier pour mieux nourrir les réflexions et les actions de notre établissement.

Dans cette perspective, je me suis notamment engagée à :

- Développer des dispositifs fondés sur la transparence des débats et des décisions prises par les instances, sur la collégialité et la proximité élus-personnels-étudiants,
- Garantir une représentation majoritaire des personnels et des étudiants au conseil d'administration de Nantes Université,
- Poursuivre la rénovation du dialogue social en élaborant, avec les représentants des personnels, un agenda social des priorités du mandat (conditions de travail, rémunération, carrière, formation, évolution statutaire, etc.),
- Assurer une meilleure diffusion des comptes rendus des réunions des instances de l'établissement,
- Doter d'un statut les différents groupes d'élus au conseil d'administration,
- Proposer une formation aux étudiants et aux personnels élus dans les instances de l'établissement.

Afin d'accompagner la concrétisation de ces engagements et plus largement de déployer les conditions d'une démocratie active, plus collaborative et participative au sein de l'université, j'ai souhaité la constitution d'une « Mission Démocratie Universitaire » indépendante. Je tiens à te remercier d'avoir accepté d'en prendre le pilotage.

Cette mission qui t'est confiée a vocation à renforcer la démocratie au sein de notre université, à expérimenter de nouvelles formes de participation et de délibération, voire à faire de l'Université de Nantes un « laboratoire de la démocratie universitaire ». D'une part, elle s'attachera à consolider la démocratie représentative et le rôle des instances élues. D'autre part, elle permettra l'implication de la communauté et l'exercice de la citoyenneté universitaire.



La « Mission Démocratie Universitaire » dont nous avons ensemble convenu du caractère indépendant, ne participera pas à la détermination de la politique de l'établissement. Les principes régissant son fonctionnement seront les suivants :

- La saisine : elle pourra être saisie par toute instance élue ou toute autorité désignée au sein de l'Université de Nantes, aussi bien par l'équipe de direction, que les conseils, que les directeurs de composante, de laboratoire ou de pôle,
- Le rapport préalable : elle réalisera un rapport de saisine, précisant son objet, son cadre institutionnel, et proposant le dispositif le mieux adapté,
- Le rapport d'exécution : elle aura la charge de piloter la mise en œuvre des dispositifs arrêtés par les instances et les autorités élues. Elle pourra faire des préconisations ou prendre des mesures pour garantir les conditions de la confiance pour l'ensemble des participants. A l'issue du dispositif déployé, elle rendra compte du déroulement des opérations et des résultats obtenus dans un rapport remis à l'instance ou l'autorité élue qui l'a saisie.
- Le rapport annuel : chaque année, la « Mission Démocratie Universitaire » remettra à l'équipe de direction le bilan de ses actions. Ce bilan sera public.

La « Mission Démocratie Universitaire » aura tout à la fois :

- Un rôle de conseil sur le choix des outils démocratiques appropriés pour chacun des dossiers dont elle sera saisie ;
- Un rôle de garant de la neutralité des processus déployés auprès de la communauté universitaire et d'accompagnement des élu(e)s en fonction de leurs besoins ;
- Un rôle d'animation de la réflexion sur la démocratie universitaire considérée comme objet scientifique dont les matériaux et réflexions viennent nourrir la pratique. Dans ce cadre des manifestations scientifiques (colloques, séminaires...) pourront être organisées notamment pour évaluer les expérimentations démocratiques menées au sein des universités.

L'équipe de direction et les services de l'université t'apporteront tout le soutien requis pour assurer cette mission.

J'ai toute confiance en tes compétences pour mener à bien les actions qui permettront de dynamiser la démocratie au sein de notre université.

Carine BERNAULT
Présidente de l'université de Nantes

→ La présidente

Nantes, le 6 février 2023

Professeur Arnauld Leclerc
MSH Ange Guépin Nantes
5, allée Jacques Berque – BP 12105
44021 NANTES Cedex 1

N°réf. : CB / 2023-02/ 0118

Objet : Lettre de mission Démocratie universitaire

Monsieur le Professeur, Cher Arnauld,

Convaincue que la démocratie est une nécessité et une réelle force pour mieux décider et agir, Nantes Université s'engage en faveur d'un gouvernement ouvert fondé sur les principes de transparence, de participation et de collaboration avec la volonté de renforcer la démocratie représentative et de développer la démocratie participative.

Depuis 2020, la « mission démocratie universitaire » expérimente de nouvelles formes de participation au sein de l'établissement et contribue à déployer les conditions d'une démocratie du quotidien, plus active et continue.

Outre les sujets dont la mission pourrait être saisie par les instances, je souhaite que le travail de la mission se poursuive et porte prioritairement sur les points suivants :

- S'agissant de la transparence, notamment
 - o Permettre à Nantes Université de rendre compte de son action aux instances mais aussi à l'ensemble de la communauté, de manière régulière ;
 - o Progressivement rendre accessibles à toutes et tous, les données relatives au fonctionnement de l'établissement.

- S'agissant de la participation et de la collaboration, notamment
 - o Accompagner la mise en œuvre de la conférence de développement durable, observer et évaluer son fonctionnement ;
 - o Conduire une réflexion sur le statut de l'élu au sein des instances de l'établissement ;

- Conduire une réflexion sur le dialogue avec les étudiants, leur place dans les débats et dans la construction des politiques de l'établissement ;
- Déployer des dispositifs participatifs permettant à la communauté de s'exprimer sur les enjeux de l'établissement, son évolution et notamment concevoir un dispositif participatif d'évaluation de l'expérimentation de notre établissement public Nantes Université.

La « mission démocratie universitaire » dont nous avons ensemble convenu du caractère indépendant, fonctionne selon les principes suivants :

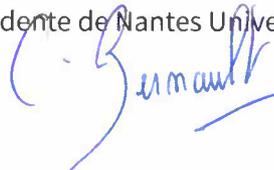
- La saisine : la mission peut être saisie par la présidente, le directoire, l'équipe de direction, les instances élues de Nantes Université (conseil d'administration, conseil académique, conseils de pôles, conseils de composante, conseils de structure de recherche, comité social d'administration), et les établissements membres ;
- Le périmètre d'intervention de la mission concerne Nantes Université hors établissements membres sauf accord de ces derniers ou lorsqu'ils sont à l'origine de la saisine. Dans le cas où les établissements membres sont à l'origine de la saisine, l'intervention de la mission concerne leur seul périmètre sauf accord des autres établissements ;
- Le rapport préalable : elle réalise un rapport précisant l'objet de la saisine et proposant le dispositif le mieux adapté ;
- Le rapport d'exécution : elle pilote la mise en œuvre des dispositifs approuvés et rend compte de la méthodologie et des résultats obtenus dans un rapport remis à l'instance qui l'a saisie ;

La mission a tout à la fois un rôle de conseil sur le choix des dispositifs démocratiques à déployer et un rôle de garant de la neutralité des processus mis en œuvre.

Elle conduit également une réflexion scientifique sur la démocratie universitaire visant à observer les innovations démocratiques mises en place dans les universités et à évaluer les pratiques expérimentées au sein de l'établissement. Dans ce cadre des manifestations scientifiques (colloques, séminaires...) pourront être organisées.

Cher Arnaud, je te remercie de poursuivre le pilotage de cette mission essentielle, et te renouvelle ma confiance pour mener à bien les actions qui permettront de dynamiser la démocratie au sein de notre établissement.

Carine Bernault
Présidente de Nantes Université



IN

U